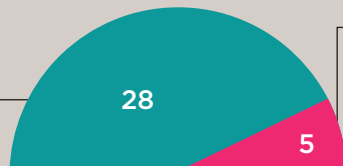


LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »



LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« AGRICULTURE : CULTIVONS LES SOLUTIONS »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

1 - Le PLUiH peut-il tous nous intéresser ?

Le PLUiH influence, certes, le prix des terrains, mais pas seulement ! Il peut impacter notre vie quotidienne, par exemple en encourageant les moyens de déplacement autres que la voiture. Ou en développant les commerces de proximité... Il détermine également l'avenir de nos enfants et petits-enfants, puisque l'adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique dépend du PLUiH. Or trop peu de monde se sent concerné !

Le défi : Ce sont d'abord les professionnels de l'immobilier, les notaires, les banquiers, les agriculteurs... qui s'intéressent au PLUiH. Pourtant, selon nous, les graves décisions en jeu ne peuvent se prendre sans la participation active de tous les habitants, premiers concernés.

Notre réponse : Comme au Pays de Pouzauges, nous voulons mettre en place un Conseil de développement regroupant les « forces vives » de notre territoire. Nous voulons également installer un Conseil des jeunes (12-18 ans) qui aidera les élus à préparer l'avenir.

2 - Le PLUiH peut-il résoudre le problème de l'accès au logement ?

Le défi : Nous connaissons une vraie pénurie de logements locatifs à l'année, et la part de logements saisonniers ne cesse d'augmenter. Comment développer le logement destiné aux salariés, tout en gardant une part raisonnable pour l'accueil des touristes ?

Nos réponses : Le PLUiH peut contribuer à fluidifier le marché du locatif en autorisant la construction de petits logements collectifs plus hauts (3 étages), en augmentant l'offre en logements aidés et en encourageant la location à l'année... Comme à Mortagne, nous proposons aussi de limiter le changement de destination des résidences principales en locations saisonnières. Nous préconisons enfin une forte augmentation des logements aidés à la hauteur de nos besoins, ne serait-ce que pour respecter notre propre programme d'habitat.

3 - Le PLUiH peut-il atténuer les crises climatiques ?

Face aux chocs climatiques, la loi demande de diminuer de moitié la consommation future de terres agricoles, pour atteindre la « zéro artificialisation nette des sols » en 2050 (loi « Climat et Résilience »). Il faut dire que si nous continuons au rythme actuel, pour notre territoire, c'est l'équivalent de la surface de commune de Saint-Mars qui serait bitumée en seulement 15 ans !

Le défi : Le dynamisme économique et touristique entraîne une surconsommation de Zones naturelles et agricoles. Peut-on limiter cette expansion sans porter atteinte au développement de notre territoire ?

Nos réponses : Nous proposons de limiter la surface des parcelles dans nos zones commerciales et industrielles, comme le prévoit le PLUiH dans les lotissements des particuliers.

Le Puy-du-Fou, plus gros propriétaire terrien privé de notre Communauté, dispose déjà d'une surface constructible de 250 ha. Or, il se voit octroyer 90 ha supplémentaires. Comment alors respecter les objectifs principaux énoncés par le document PLUiH reçu dans nos boîtes-aux-lettres ? Selon nous, cette entreprise doit participer à l'effort commun en révisant ses projets d'extension.

En conclusion : Nous aurions également aimé vous parler de la nécessité d'aller vers l'autonomie énergétique, ou de nous organiser afin de limiter les déplacements... Et ainsi diminuer les dépenses de chacun. D'anticiper l'accueil de nouveaux arrivants et répondre aux attentes des nouvelles générations... etc.

Mais à vous de vous faire une idée et de donner votre avis !

« SANTÉ : NOTRE PRIORITÉ »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Logement, santé, centre-ville. Vous connaissez nos priorités. Aujourd'hui, nous souhaitons évoquer la question de la santé, qui, nous ne le savons que trop est un véritable défi pour notre équipe municipale. Mais, ce défi, nous avons décidé de le relever. Et cela se traduit sur le terrain. Quelques exemples :

Radiologie, gynéco, chirurgie

Le 12 septembre dernier, ouvrait le nouveau cabinet de radiologie des Herbiers. Une première bonne nouvelle pour tous les Herbretais, qui n'auront plus besoin de courir à La Roche sur Yon ou à Cholet pour une simple radio. Cela faisait plus de quatre ans, que le dernier cabinet de radiologie des Herbiers avait fermé ses portes. Depuis cette date, notre équipe municipale, d'abord avec Véronique Besse et désormais avec Christophe Hogard, n'a cessé de travailler pour que ce projet aboutisse. Après quatre années de travail et des démarches considérables, le projet a pu aboutir ! La veille encore de l'ouverture, Christophe Hogard intervenait auprès d'Enedis pour faciliter l'approvisionnement en électricité du bâtiment. Le cabinet Rad'yon, de La Roche-sur-Yon a construit le bâtiment sur un terrain vendu par la Ville des Herbiers, pendant que la Ville aménageait les extérieurs. La suite ? La possibilité de pratiquer des échographies et des mammographies, en attendant un IRM...

Tout voisin du cabinet de radiologie, le chantier du cabinet de gynécologie se poursuit. Son ouverture ne saurait plus tarder. Elle sera, elle aussi, une bonne nouvelle pour les Herbretaises. Enfin, dans ce quartier « santé » que deviennent les alentours du Pôle santé Notre-Dame, la Ville a réalisé des travaux, permettant aux médecins présents d'agrandir leurs cabinets afin d'y accueillir des assistants médicaux.

L'an passé, la Ville des Herbiers a racheté le pôle Avicenne, avec comme objectif d'en faire un deuxième pôle médical, au sud des Herbiers. Cela prend forme, puisque depuis début septembre, l'hôpital de Cholet y donne des consultations avancées en chirurgie viscérale. Un pôle Avicenne de plus en plus dynamique, avec, depuis le début de l'été, l'installation du Centre de soins non programmés, sorte de « mini-urgences » tenues par les médecins des Herbiers et des communes environnantes, sous l'autorité de la CPTS, la communauté professionnelle territoriale de santé.

Enfin, dernier investissement réalisé dans ce domaine, le logement réservé pour les internes, étudiants en médecine. Celui-ci porte ses fruits, puisque deux jeunes étudiants y sont installés à ce jour... en espérant qu'ils puissent s'installer aux Herbiers définitivement dans quelques années.

Tous ces chantiers ont abouti ces derniers mois ou ces dernières semaines. D'autres sont encore devant nous, mais croyez bien que nous y travaillons avec passion et conviction. Notre équipe municipale sera au rendez-vous !

Une équipe municipale au rendez-vous

Pour autant, il est évident que, seule, la Ville des Herbiers ne pourra résoudre toutes les difficultés que nous rencontrons. Nous n'avons pas de baguette magique, et beaucoup de questions sont posées au niveau national. Notamment celle du nombre de médecins. La suppression du numerus clausus, qui limitait le nombre d'étudiants en médecine est une première étape. Maintenant, il faut aller plus loin, et nous comptons sur notre député pour porter cette question de l'accès à la santé à l'Assemblée nationale.

En attendant, si trouver un médecin pour se soigner, soigner ses enfants et ses parents est un problème national, c'est pour nous une préoccupation du quotidien. Vous pouvez compter sur nous.

La majorité municipale avec Christophe Hogard